

ÉTUDE DE DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : **Fiche de renseignements préalable à une étude sur site**

EPURSCOP a pour vocation la diffusion de dispositifs d'épuration et de valorisation des eaux domestiques, pluviales et des cours d'eau, étangs et lacs, pour les particuliers et les collectivités.

Ces dispositifs sont conçus dans une perspective de respect du vivant, en limitant l'impact environnemental des solutions proposées.

EPURSCOP prescrit la filière de traitement, constitue le dossier de présentation du projet, coordonne la préparation du chantier, encadre la réalisation, installe les équipements spécifiques, met la station en service, forme l'exploitant aux gestes d'entretien, assure le suivi des sites.

Le **niveau de rejet** de nos installations est garanti, dans la mesure du respect d'un certain nombre de prescriptions d'entretien : tenue régulière d'un "cahier d'entretien" de l'installation, intervention régulière de type jardinage (alternance des lits, propreté du site, faucardage annuel).

Une **garantie décennale** s'applique à toutes nos réalisations.

Le **coût de l'installation** de ce type de dispositif est strictement dépendant d'un ensemble de variables liées à la parcelle et son environnement humain, économique...

Il n'est donc pas possible d'indiquer un montant précis de travaux sans avoir évalué ces variables.

Aussi, vous trouverez dans les pages suivantes le détail des informations qui nous sont nécessaires pour préparer une rencontre sur votre site, ou vous indiquer un cadrage de prix.

DEMANDEUR

Nom :

Adresse / code postal :

Téléphone fixe : Portable :

Mail :

PARCELLE A ÉQUIPER, PROJET

Adresse / code postal :

Cadastre / Section / N° Parcelle

Type de locaux (maison d'habitation, lotissement, camping, restaurant, gîte...)

Nombre de maisons, de chambres, de couverts, d'emplacements, d'usagers permanents, pointes saisonnières...

Nombre de toilettes à eau et toilettes sèches :

Projet Neuf

Projet de rénovation (ancienne installation existante ?)

Projet en auto-construction OUI / NON

CADRE ADMINISTRATIF

Etude demandée dans le cadre d'un permis de construire ? :

Autorisation de rejet à demander ? (fossé, hors parcelle) :

Calendrier de réalisation :

TERRAIN

Surface m² :

Paysage, végétation, bâtiments :

Pente < 10%

Pente > 10%

Terrain plat

Eaux de surface / eaux souterraines / nappe phréatique / zone inondable :

Nature apparente du sol : argile, graves, rocher, remblai :

Réseau, dégraisseur, fosse, épandage, rejet, puits, captage :

Destination des eaux pluviales :

Lieu du rejet envisagé (sol, mare, fossé, ruisseau...) :

RESSOURCES

Entreprise locale de terrassement / canalisation / ouvrages

Nom, contact

Moyens mis à disposition du projet (ex : savoir-faire, temps, dans le cadre d'un accompagnement de l' auto-constructeur, qui requiert votre présence effective)

Comment souhaitez-vous valoriser les eaux propres ? (zone végétalisée...)

LE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT ÉCOLOGIQUE :

1/ Étude de faisabilité (450 euros TTC*) et étude de sol si nécessaire ou permis de construire (150 euros TTC*)

Comprenant **une visite sur site**, avec vous : elle permet de définir la faisabilité du projet en tenant compte de l'ensemble des opportunités et des contraintes rencontrées sur la parcelle ; nous prenons en considération également vos projets d'aménagement paysagers, vos pratiques de jardinier, voire votre culture du déchet, et aussi les moyens que vous pouvez mobiliser (accompagnement de l'**auto-constructeur**, terrassier local, ...). Cet ensemble nous permettra de vous proposer un dispositif de traitement adapté. A l'issue de cette visite, nous vous fournirons l'étude de faisabilité, comprenant la définition de **la filière préconisée**, un schéma d'**implantation** de l'installation sur votre terrain, un dossier d'**étude technique**, un **devis**** de nos prestations, un **bordereau des quantités** permettant à votre terrassier d'établir son devis, un **accompagnement administratif**.

* Frais de déplacement compris, dans un rayon de 25 kms depuis notre dépôt à Saint-Sulpice - hors zone, nous facturons une participation sur la base de la distance.

** Sous certaines conditions, nos prestations peuvent bénéficier d'une TVA à taux réduit.

2/ Travaux sur le terrain (engagés sur la base du chiffrage détaillé)

Suite à la signature du marché, nous engageons la phase travaux comprenant la préparation et l'encadrement du chantier, l'étude d'exécution avec les plans de détails, la planification des travaux, leur réalisation jusqu'à la réception finale.

3/ Suivi (1 an, compris dans le prix des travaux)

À la réception du chantier, nous vous fournissons un "cahier d'entretien" de la station et vous formons à l'exploitation de celle-ci. Une visite de contrôle est effectuée dans l'année suivant la fin des travaux.

Au-delà, nous pouvons assurer la maintenance du site dans le cadre d'un contrat annuel.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Le jour de la visite, pourrez-vous fournir certains de ces documents ?

- Levé topographique , étude de sol ou carte d'aptitude des sols , formulaire de déclaration du SPANC (voir en mairie)
- Plan masse, faisant apparaître bornage, bâtiments, réseaux enterrés, puits, fossés, cours d'eau, arbres..., schéma des réseaux connus (salle de bain, wc, machine à laver...)

A réception du questionnaire, nous vous contacterons pour convenir d'une date de rencontre sur le terrain.